

Message salariés

www.lareunion.conges-btp.re

Comment vous renseigner de manière efficace et rapide sur vos droits à congés ?

Vous informer de vos droits reste l'une de nos principales missions et une préoccupation constante.

Pour ce faire, la caisse met à votre disposition **deux canaux de renseignements**, disponibles **24 h sur 24 h**, à choisir en fonction de vos préférences d'utilisation.

1

Accédez rapidement à vos informations grâce au QR code ci-dessous

Après saisie de votre identifiant et de votre mot de passe, vous pourrez consulter les informations vous concernant, vos 2 derniers dossiers, le détail de ces dossiers, les paiements concernant ces dossiers, le détail de ces paiements, le net imposable des 2 dernières années civiles.



RAPPEL : Votre identifiant est le numéro qui est systématiquement indiqué sur vos décomptes de paiement. (*)



Bon à savoir : Service d'alerte par SMS

Pour améliorer encore l'accès à l'information, **votre caisse dispose d'un service d'alerte par SMS.**

Tous les salariés qui nous ont confié leur numéro de portable reçoivent un SMS le jour où un paiement est effectué sur leur compte bancaire. Ils sont ainsi rassurés sur le traitement de leur dossier de congés.

Alors n'hésitez pas et **communiquiez-nous votre 06...**

Il sera exclusivement utilisé dans le cadre de votre meilleure information.

De la même façon, et toujours pour vous apporter un maximum d'information, renseignez également vos adresses mails.

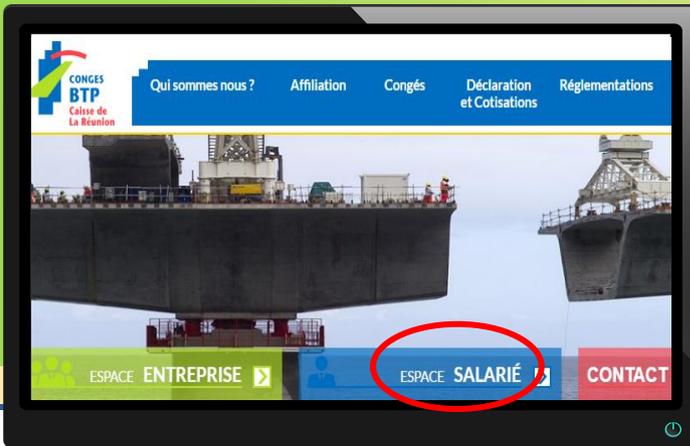


2

Vous préférez consulter les sites internet ?
Le nôtre est fait pour vous !

www.conges-btp.re

Pour l'accès au service, il suffit de sélectionner votre espace salarié d'où vous entrez votre identifiant et mot de passe pour vous connecter.

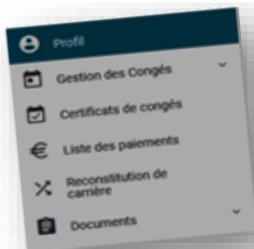


Authentification

[J'ai oublié mon mot de passe](#)[Connexion >](#)

Si vous n'avez pas vos codes d'accès, faites en la demande auprès de nos services soit par mail ou par téléphone. (*)

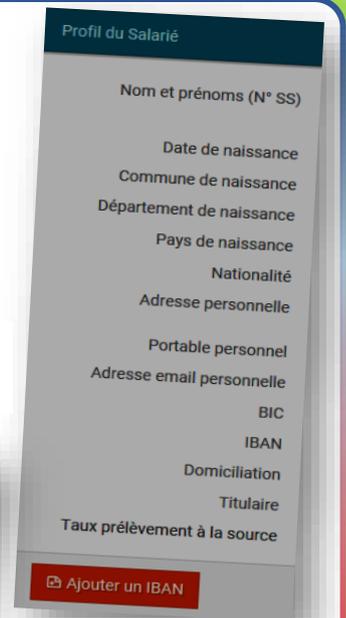
Dans votre espace privé, vous trouverez les menus classiques de consultation :



Vous pourrez aussi modifier vos coordonnées postales, téléphoniques et nous transmettre votre nouveau RIB si vous avez changé de compte bancaire.



Ou bien nous contacter en complétant un formulaire.



Vous avez également la possibilité d'obtenir une attestation de paiement directement en ligne.

Attestations de paiements

Recherche par

Date du/au



Date du *

JJ/MM/AAAA

Date au *

JJ/MM/AAAA

Valider